FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION 2024 / 2025

HIP-HOP de 7 à 18 ans

niveau 1 Initiation **1 h** *le vendredi de 18h20 à 19h20* **115 €**

niveau 2 Intermédiaire et Confirmé **1 h** *le vendredi de 19h20 à 20h20* **115 €**

} **reprise le vendredi 13 Sept.**

professeur :Wilfried CHABOT **responsable : Arlette Maurisson 06 62 83 86 13**

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.
J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28€ (ou 36 € si je n'habite pas Bouchemaine)
Votre famille participe à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....
Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquer laquelle ……..

Responsable légal : nom et prénom…….
Date de naissance du ou des parents…….
Adresse ……...…….
Code postal……Ville……..
n° portable indispensable pour l'envoi de SMS en urgence ……
Adresse e-mail …….....

Nom de l'enfant en majuscules	Prénom de l'enfant en majuscules	Date de naissance	Cours suivi	Coût de l'activité
			n°	115 €

<u>Détail du paiement</u> (faire les chèques à l'ordre de AFR Bouchemaine)
1 chèque de 115€ **2 chèques de 60 + 55 €** **ou 3 chèques de 40+40+35 €**

Important : J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire des courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site, la plaquette annuelle ou le journal municipal ou un article dans la presse. En aucun, elles ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.
oui non fait à Bouchemaine, le ……. **Signature**

<u>PERMANENCES D'INSCRIPTION</u>

- *Le mercredi 18 septembre de 18h15 à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*
- *le vendredi 20 septembre de 18 h15 à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*

N B / Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de venir aux permanences, elles pourront donner leur dossier rempli et complet, à la responsable de l'activité avant la fin du mois de septembre. Vous trouverez la fiche d'adhésion et les fiches d'inscription aux activités sur le site Internet « Familles Rurales Bouchemaine »

<u>Le dossier devra comporter</u>

- ***le bulletin d'adhésion avec un chèque de 28€*** *(36€ pour les familles hors commune)*
- ***la fiche d'inscription*** *au Hip-Hop* ***avec le chèque de règlement****, agrafé en bas à gauche*
  Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ***<u>ne pas faire de chèque groupé</u>***

- ***<u>un certificat médical</u>*** *de moins de 3 mois pour les nouvelles inscriptions.*
  <u>Nouvelle mesure</u> : depuis 2016, les certificats médicaux ont une durée de validité de 3 ans. Il faudra toutefois remplir un petit questionnaire de santé complémentaire.